

MOTION

Auteur Marcel Delasoie, PLR, et Christophe Claivaz, PLR
Objet Donner un signe positif aux entreprises valaisannes
Date 16.02.2017
Numéro 1.0204

Le 12 février dernier, le peuple suisse a refusé le troisième projet de réforme de l'imposition des entreprises.

Cette décision est un signe négatif pour toutes les entreprises valaisannes faisant partie du deuxième palier et dont le taux d'imposition est l'un des plus élevés de Suisse (21,56 %).

Le parlement fédéral va devoir se mettre à travailler sur un nouveau projet, mais il y a fort à parier que celui-ci ne sera pas en application avant plusieurs années.

Les entreprises valaisannes ont besoin d'un signe positif de la part du gouvernement en ce qui concerne leur fiscalité.

Conclusion

Nous demandons donc, ainsi que le projet cantonal de RIEIII le prévoyait, de supprimer dans les meilleurs délais l'impôt cantonal sur l'outil de production, impôt qu'aucun autre canton suisse ne perçoit.

Cette mesure sera la marque d'une volonté du gouvernement valaisan d'aller dans la direction d'une fiscalité valaisanne moins lourde pour les entreprises, en attendant une nouvelle réforme globale répondant aux exigences de l'OCDE.